



# **Exemple pratique d'achat responsable**

## **Installation photovoltaïque**

Version 08.2022

Avec le soutien de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)



## Contexte général du projet

Un prestataire de services énergétiques de droit public a lancé un produit photovoltaïque (PV) innovant qui vise à rendre les installations PV accessibles à une large partie de la population avec une idée de crowdfunding. L'entreprise d'approvisionnement en énergie réalise pour cela des installations PV sur le toit de son propre bâtiment ou sur des toits de tiers.



## Objectif du projet

Le projet a pour objectif l'achat de composants matériel et de services de montage pour les installations PV.

Les installations PV doivent se conformer à des critères définis. Outre les exigences de qualité et de coûts (haute qualité, coûts d'acquisition et de maintenance les plus avantageux), cela comporte aussi des exigences relatives à la durabilité et à l'économie circulaire. Cela permet de répondre aux efforts internes de l'entreprise en matière de durabilité et de garantir une exploitation de longue durée et respectueuse du climat.

## Données-clés

Projet : Installation PV de grande dimension

Mission du soumissionnaire : Planification, livraison, installation, intégration et mise en service d'une installation PV avec les composants qui s'y rapportent, demande des autorisations et des contributions d'encouragement

Adjudicateur : Entreprise d'approvisionnement en énergie

Soumissionnaire : Installateur de système PV



## Exigences de durabilité

- Respect du code fournisseur de l'adjudicateur
- Évaluation d'un partenaire exemplaire en matière de durabilité
- La livraison de produits conformes aux exigences sociales et environnementales de l'adjudicateur (p.ex. possibilités de recyclage par l'intermédiaire du soumissionnaire)

# Ancrage de la durabilité

Où et comment les éléments de durabilité ont-ils été favorisés ? – aperçu général

## 1. Définition des éléments de durabilité



Les éléments importants relatifs à la durabilité ont été définis en concertation avec les services techniques concernés et sur la base des exigences de durabilité internes, puis intégrés dans les spécifications.

## 2. Procédure d'adjudication



Une procédure sur invitation a été mise en œuvre avec des exigences, des critères et des évaluations clairement définis. Cinq mandataires / installateurs de systèmes PV ont été invités à remettre une offre après la visite obligatoire du site.

## 3. Évaluation de l'offre



Au premier tour, les éléments suivants ont été contrôlés: la déclaration du soumissionnaire, les conditions générales de participation (y compris le respect du code fournisseur de l'adjudicateur), les critères d'aptitude et les exigences minimales obligatoires. Le respect de ces éléments constituait une condition préalable à la passation du marché. Les offres admises au 2<sup>e</sup> tour ont été évaluées sur la base des critères d'adjudication et de leur pondération. Des points ont été attribués pour le prix, deux références, la durabilité et le concept du projet.

## 4. Garantie de la durabilité



Concernant les modules PV, les garanties suivantes ont été exigées :

- Garantie de performance : min. 90% sur 10 ans
- Garantie de performance : min. 80% sur 20 ans
- Garantie produit : min. 10 ans

## 5. Monitoring et contrôle



Les soumissionnaires devaient signer les attestations/justificatifs et le dossier d'offre.

# Évaluation de l'offre

## Comment les critères de l'adjudicateur ont-ils été définis ?



### Description et valeur ajoutée de la méthode

La méthode comprend une procédure en deux étapes dans laquelle, au 1<sup>er</sup> tour, par le biais d'un critère d'exclusion, on crée les conditions de base pour un achat durable auprès d'un soumissionnaire.

Au 2<sup>e</sup> tour, le produit et le soumissionnaire sont examinés par rapport à différents éléments spécifiques de durabilité, notamment le recyclage via le soumissionnaire.

**La procédure en deux étapes vise à rendre efficace et à garantir l'exigence de base de durabilité pour cette coopération commerciale.**

La pondération de la durabilité à 20% et la répartition sur deux critères sont une première valeur de base, qui seront adaptées si nécessaire.

### Critères de durabilité 1<sup>er</sup> tour

Quels critères ont été utilisés ?	Quels justificatifs ont été demandés ?	Comment ont-ils été évalués ?
Conditions générales de participation	Le soumissionnaire atteste qu'il respectera les exigences du code fournisseur.	rempli / non rempli

### Critères de durabilité 2<sup>e</sup> tour

Quels critères ont été utilisés ?	Quels justificatifs ont été demandés ?	Comment ont-ils été évalués ?
Rapport de durabilité	Le soumissionnaire doit indiquer les mesures qu'il prend effectivement en lien avec la durabilité et la protection du climat. A ce titre, la présentation d'un rapport de durabilité, des actions de réduction continue du CO <sub>2</sub> (électricité, chaleur, mobilité), des certificats constituent des mesures probantes par ex.	10%
Durabilité des produits utilisés	Le soumissionnaire indique dans quelle mesure les composants utilisés dans l'offre et leurs fabricants respectent les principes de durabilité tout au long du cycle de vie (obtention des matériaux, fabrication, transport, exploitation, fin de vie). Il doit indiquer également dans un document séparé comment les composants électroniques sont éliminés de manière durable à la fin de leur cycle de vie (p.ex. recyclage).	10%

# Recommandations

Quelle est l'utilité de cet exemple pour les autorités ? Comment ces *bonnes pratiques* peuvent-elles être reproduites ?



## Transparence et égalité de traitement

Le système d'évaluation a été décrit au préalable de manière claire et équitable.

L'égalité de traitement des soumissionnaires a été assurée par la publication accessible à tous des conditions de participation, des critères d'aptitude et d'adjudication incl. leur pondération. Ensuite, grâce à une évaluation écrite et propre des offres, la procédure de sélection a été rendue compréhensible pour les soumissionnaires.

La séparation des phases de sélection et d'évaluation est usuelle dans les procédures d'adjudication. Des explications au sujet de la pondération et de la méthode de calcul assurent la transparence et de meilleures applications.



## Critères relatifs au code fournisseur et aux informations produit/installateur

Les critères de durabilité ont été évalués dans la procédure à 2 étapes. Le 1<sup>er</sup> tour examine les conditions de base pour la passation du marché et se fonde entre autres sur un code fournisseur spécifique qui contient des critères de durabilité.

La durabilité du produit et la gestion par l'installateur des matériaux utilisés sont définies et exigées en fonction de l'appel d'offres. Les critères de durabilité, leur formulation, leur évaluation et leur pondération évoluent en permanence sur la base de l'expérience tirée du marché.



## Analyse du cycle de vie pour la comparabilité

La durabilité des produits est difficilement mesurable, mais c'est un critère qui doit faire partie intégrante du processus d'achat. Les installations PV sont en général considérées comme étant durables. Lors du choix des modules, les entreprises devraient toutefois être attentives au site de production, aux conditions du site et veiller à une élimination correcte des modules en fin de vie. Les installations PV sont un bon exemple de la manière dont un écobilan ou une analyse (standardisée) des coûts du cycle de vie peuvent aider à choisir le produit.

Dans le cadre de cet exemple, aucun écobilan pour les produits PV n'a été utilisé. Des approches d'économie circulaire sont cependant à l'étude dans des projets similaires.



## La durabilité, moteur des innovations futures

Lors de la passation du marché, grâce aux exigences, la durabilité est garantie dans un premier temps pour le projet. Pour un projet ultérieur ou pour un éventuel produit de remplacement, il est cependant souhaitable d'affiner l'évaluation et les exigences en matière de durabilité.

Des méthodes d'évaluation internes, mais aussi une présentation transparente de la passation du marché et des critères appliqués (p.ex. exigence de recyclage), peuvent aider les entreprises à améliorer la durabilité de leurs produits et à se positionner dans le cadre des marchés publics.



## Applicabilité à d'autres projets et secteurs

- La procédure en deux étapes a fait ses preuves et garantit que les exigences de base seront respectées dans le projet.
- Un appel d'offres transparent avec des critères de passation pertinents et un nombre d'invitations adapté au marché des soumissionnaires favorisent la réussite du projet.
- Si possible, des écobilans et/ou une analyse des coûts du cycle de vie devraient être intégrés comme critères d'évaluation.